

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 28 septembre 1973
PC/10

432

IRPADV

Note BIO COM (73) 110 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Objet: 265^eme réunion de la Commission

La Commission a discuté les points suivants:

1. Politique agricole commune:

Conformément à sa promesse, la Commission se propose de soumettre à ce sujet au Conseil un document d'ensemble avant la fin du mois d'octobre. Actuellement les discussions se poursuivent en Commission en vue de la préparation de ces propositions d'ensemble.

2. Rapport oral de Sir Christopher Soames sur sa tournée en Asie

a) INDE

Sir Christopher Soames a encouragé les Indiens à poursuivre leurs efforts visant à établir de nouveaux rapports avec la Communauté. On a fait le point des négociations sur le jute et le coir ainsi que sur la conclusion d'un accord de coopération.

b) Groupe ASEAN

(Association of South East Asian Nations - Singapore, Malaysia, Indonesia, Philippines, Thailand)

Sir Christopher a souligné les progrès faits par ces pays vers une intégration de leurs économies. Il considère que la Communauté devrait les encourager dans cette voie, bien qu'il soit trop tôt pour envisager les liens institutionnels.

c) HONG-KONG

Les discussions ont porté essentiellement sur les textiles et les chaussures.

d) JAPON

Sir Christopher a rappelé à ses partenaires de discussion japonais ce qu'il avait déjà dit au Parlement européen en avril, à savoir la nécessité de faire évoluer la partnership triangulaire USA-Europe-Japon. Sir Christopher a souligné la nécessité pour le Japon d'éviter deux dangers dans le développement de son commerce avec l'Europe:

- un trop grand déséquilibre au détriment de la CEE
- concentration des exportations japonaises sur quelques secteurs.

Les Japonais ont déclaré vouloir éviter de répéter les erreurs qu'ils avaient commises avec les Américains.

3. Programme d'action sociale

A la suite d'un premier débat sur le projet d'un programme d'action sociale présenté par le Vice-Président Hillery, la Commission a pris quelques décisions en ce qui concerne la procédure à suivre dans l'élaboration du programme. Vous vous rappelez que la Commission avait déjà publié les orientations du programme

d'action sociale en avril dernier et que la Conférence au Sommet à Paris, l'année dernière, avait demandé la mise au point d'un tel programme avant 1974.

La Commission a donc décidé:

- a) Elaborer un projet de résolution du Conseil à adopter avant la fin de 1973 concernant le programme d'action sociale. Cette résolution comportera un certain nombre d'engagements que la Commission demandera au Conseil, à prendre en précisant les priorités et les étapes.
- b) Elaborer un programme d'action sociale de la Commission sur la base de la communication de M. Hillery. Ce programme pourra être transmis pour information aux autres institutions, notamment au Conseil, au Parlement et aux partenaires sociaux.
- c) Sélectionner un nombre d'actions de signification politique et correspondant à des priorités urgentes qui pourraient faire l'objet de propositions au Conseil avant la fin de l'année et de décision du Conseil dans de très courts délais.

La Commission poursuivra sa discussion sur la réalisation du programme d'action sociale au cours du mois d'octobre. Entretemps les chefs de cabinet tiendront une série de réunions sur l'élaboration du programme d'action sociale de manière à sélectionner les actions les plus importantes, à dégager les actions prioritaires et à préciser les étapes de réalisation.

4. Compétence externe de la Communauté

La Commission a fait le point sur l'étendue et les modalités d'exercice des compétences de la Communauté économique européenne en matière de relations extérieures. (Un résumé de la note du Service Juridique à ce sujet est à votre disposition sur demande.)

5. Presse et information - organisation interne

La Commission a défini les compétences du Groupe du Porte-Parole et les modalités de coopération avec la DG X.

Le Porte-Parole a présenté à la presse accréditée MM. Ronan et Collowald qui ont détaillé l'organigramme de la Direction générale de l'Information.

6. Nomination de M. Jens Otto Krag en tant que Chef de délégation de la Commission des Communautés européennes aux Etats-Unis

Le Porte-Parole a annoncé que la Commission envisage une telle nomination qui prendrait effet au 1. janvier 1974. La procédure d'information du gouvernement des Etats-Unis est en cours.

L'actuel Chef de délégation, M. l'Ambassadeur Mazio, prendra sa retraite à la fin de l'année.

Amitiés,

B. OLIVI

